

P R É F A C E
S U R
A G G É E.

ON ne nous apprend rien de certain ni de la patrie, ni de la naissance, ni de la famille d'Aggée. On croit qu'il nâquit dans la captivité de Babylone, & qu'il revint de ce pays avec Zorobabel, & avec les autres qui sont marquez dans Esdras. (a) Ces Juifs délivrez de leur captivité, s'appliquèrent d'abord avec ardeur à réparer le Temple; & bien-tôt ils le remirent en tel état, qu'on commença à y offrir les sacrifices accoutumez. (b) Mais par la jalousie de leurs ennemis, & par les mauvais offices des Courtisans, Cyrus dès la seconde année de son regne, révoqua la permission qu'il avoit accordée de rebâtir le Temple; (c) & après sa mort, Cambyfes renouvela la même défense: De manière que le Temple demeura environ quatorze ans sans qu'on pensât à y travailler. Mais après la mort de Cambyfes, Darius fils d'Hystaspes, étant monté sur le trône, Aggée fut suscité de Dieu pour exhorter les Principaux de la nation, (d) Zorobabel Prince de Juda, & le grand-Prêtre Jésus fils de Josédéch, à reprendre cet ouvrage si long-tems interrompu. Le Prophète reproche aux Juifs leur indolence, & leur application à se faire à eux-mêmes des demeures commodes, & magnifiques, pendant que la Maison du Seigneur demeuroidt déserte, & ensevelie sous ses propres ruines. (e) Il leur remet devant les yeux les fleaux dont Dieu les avoit frappez les années précédentes par la sécheresse, & la stérilité; (f) & il leur déclare que tout cela est en punition de leur négligence à travailler à son Temple.

Ces remontrances eurent tant de force, qu'en même-tems Zorobabel

(a) 1. Esdr. 11. 1. & sequ.
(b) 1. Esdr. 111. 3. & sequ.
(c) 1. Esdr. 1V. 5.

(d) 1. Esdr. V. 11.
(e) Agg. 1. 4.
(f) Ibid. 3. 6. 7. 8. 9. 10. 11.

Chef de Juda, & le grand-Prêtre Jésus fils de Josédéch, avec les principaux du peuple, commencèrent à préparer les choses nécessaires pour le bâtiment. (a) On n'eut pas plutôt mis la main à cet ouvrage, que le Seigneur fit dire au peuple par Aggée, que si quelqu'un d'eux avoit vû l'ancien Temple bâti par Salomon, (b) & qu'il ne trouvât pas la structure de celui-ci aussi belle, & aussi magnifique, il ne se décourageât point; que le Seigneur étoit résolu de rendre le dernier plus auguste que le premier; non par l'abondance de l'or, & de l'argent, mais par la présence du Désiré de toutes les nations, & par la paix, & la prospérité qu'il y répandroit.

Il proposa ensuite deux questions aux Prêtres. (c) La première, sçavoir si tout ce qui est touché par une chair sanctifiée, est sanctifié par cet attouchement. Les Prêtres répondirent que non. La seconde, si tout ce qui est touché par un homme souillé, ne contracte pas de souillure. Ils répondirent que oui. Le Prophète tira de leur réponse cette conséquence, que tandis que le peuple étoit demeuré dans l'indifférence sur le rétablissement de sa Maison, tous leurs sacrifices n'avoient point été agréables; & qu'au contraire les Prêtres par leurs mauvaises dispositions, avoient en quelque sorte souillé, & rendu inutiles ces hosties: Que le Seigneur les avoit frappez de divers fleaux, pour les faire rentrer en eux-mêmes; mais qu'enfin puisqu'ils s'étoient rendus à ce que le Seigneur avoit demandé d'eux, il alloit commencer à les combler de ses bénédictions, & à rendre la fertilité à leur terre. (d) Il finit, en relevant le courage, & le mérite de Zorobabel, & en disant que le Seigneur l'a choisi, & l'a mis comme un anneau dans sa main, depuis qu'il a terrassé ce fier ennemi qui menaçoit la Judée. Il veut apparemment marquer Cambyfes. (e) On ne fait rien du tems de la mort d'Aggée. Le faux Épiphanes veut qu'il ait été enterré à Jérusalem parmi les Prêtres; ce qui pourroit faire croire qu'il étoit de leur nombre: mais l'autorité de cet Auteur n'est guères capable de former un sentiment certain.

(a) *Agg.* 1. 14. & 11. 1.

(b) *Agg.* 11. 2. 3. 4. 5. . . 10.

(c) *Agg.* 11. 12. 13. 14. 15.

(d) *Agg.* 11. 16. . . 20.

(e) *Ibid.* 20. . . 24.





COMMENTAIRE LITTERAL SUR A G G É E.

CHAPITRE PREMIER.

Tems de la prophétie d'Aggée. Il reproche aux Juifs leur négligence à rétablir le Temple. Il leur déclare que c'est là la cause de la stérilité, & de la disette dont ils ont été affligés. Zorobabel, & Jésus recommencent à bâtir la maison du Seigneur.

†. 1. *IN anno secundo Darii Regis, in mense sexto, in die una mensis, factum est verbum Domini in manu Aggai Propheta, ad Zorobabel filium Salathiel, ducem Juda, & ad Jesum, filium Josedeoh, Sacerdotem magnum, dicens.*

†. 1. **L**A seconde année du regne de Darius, le premier jour du sixième mois, le Seigneur adressa cette parole au Prophète Aggée, pour la porter à Zorobabel fils de Salathiel, chef de Juda, & à Jésus fils de Josédeoh Grand-Prêtre.

COMMENTAIRE.

†. 1. **I**N ANNO SECUNDO DARIi REGIS. *La seconde année de Darius fils d'Hystaspe Roi de Perse. Tandis que les Israélites eurent des Princes de leur nation, les Prophètes donnèrent leurs prophéties des années de ces Princes: mais depuis qu'ils furent assujettis à des Princes étrangers, ils mirent le nom de ces Princes à la tête de leurs prophéties. (a)*

(a). Theodoret. hic.

La seconde année de Darius , étoit la seizième depuis le retour de Babylone , & la quatorzième depuis la défense de continuer l'ouvrage du Temple. (*a*) *Le sixième mois* , étoit nommé Elul parmi les Hébreux. C'étoit le sixième de l'année sainte , & le dernier de l'année commune , qui répondoit à Septembre. Ce fut alors qu'après la récolte , & la vendange , le Prophète déclara au peuple de la part du Seigneur , que c'étoit par un effet de sa colère qu'ils n'avoient pas trouvé dans leurs champs , & dans leurs vignes ce qu'ils en espéroient , parce qu'ils négligeoient le rétablissement de la maison de Dieu.

AD ZOROBABEL FILIUM SALATHIEL, DUCEM JUDA.
A Zorobabel fils de Salathiel , Chef de Juda. Zorobabel étoit Chef , ou Prince de la Tribu de Juda : (*b*) mais il n'étoit ni Chef absolu , ni même Gouverneur du pays de la part des Rois de Perse , auxquels les Juifs étoient toujours soumis. Il y en eut d'abord un autre , nommé Sarafar Persan , qui fut envoyé par Cyrus , comme on l'a montré sur Esdras , (*c*) Peut-être qu'après la défaite de Cambyfes , ce Gouverneur particulier se retira , car nous lisons au Chapitre II. d'Aggée , (*d*) que le Seigneur prit alors Zorobabel , & le mit comme un anneau dans sa main : Et dans Zacharie , (*e*) le Seigneur promet à Jésus fils de Josédéch , de l'établir Juge dans sa maison : Et ailleurs , (*f*) Zacharie fait une couronne d'or au grand-Prêtre Jésus fils de Josédéch , & une autre à Zorobabel. Il les fait asseoir dans deux trônes , & dit qu'il y aura entr'eux une alliance de paix , ou une alliance , une union parfaite. Mais cela n'empêchoit pas que dans le même tems le Gouverneur de la Province de deçà l'Euphrate , nommé Thartanaï , (*g*) ne prît connoissance de ce que les Juifs faisoient dans Jérusalem , & n'en donnât avis au Roi de Perse , comme d'une chose qui regardoit son Emploi , & son Gouvernement. La qualité de Chef de Juda étoit donc subordonnée au Gouverneur de la Province , comme celle de Magistrat d'une ville , aux Intendans de la Province. Zorobabel étoit de la race de David , petit-fils de Jéchonias , & fils de Salathiel , comme il est marqué ici , & dans S. Matthieu ; (*h*) ou fils de Phadaïa , & petit-fils de Salathiel , comme il semble qu'on le doit inférer des Paralipomènes ; (*i*) ou enfin fils de Phadaïa selon l'ordre de la nature , & fils de Salathiel suivant l'ordre de l'adoption , ou de la Loi. Les Septante : (*k*) *A Zorobabel fils de Salathiel , de la Tribu de Juda.*

AD IESUM FILIUM JOSEDECH. *A Jésus fils de Josédéch , grand-*

(*a*) Vide 1. Esdr. IV. 5. & Usser. ad an. 3470.
 (*b*) חתן חתן אגו. Sym. Theod. Ἡγεμόνος
 Ἰούδα.
 (*c*) 1. Esdr. I. 8.
 (*d*) Agg. II. 24.
 (*e*) Zach. III.

(*f*) Zach. VI. II. 12. 13.
 (*g*) 1. Esdr. V. 3.
 (*h*) Matt. I. 12.
 (*i*) 1. Par. III. 17.
 (*k*) Πρωτὸς Ζοροβάβηλ τῆς τῆς Σαλαθιὴλ οἰκίας
 Δαυὶδ Ἰούδα.

2. *Hæc dicit Dominus exercituum, dicens : Populus iste dicit : Nondum venit tempus domus Domini adificande.*

3. *Et factum est verbum Domini in manu Aggei Propheta, dicens :*

4. *Numquid tempus vobis est ut habitetis in domibus laqueatis, & domus ista deserta ?*

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Ce peuple dit : Le tems de rebâtir la maison du Seigneur n'est pas encore venu.

3. Alors le Seigneur adressa sa parole au Prophète Aggée, & lui dit :

4. Quoi ! il est toujours tems pour vous de demeurer dans des maisons superbement lambrissées, pendant que ma maison est déserte ?

COMMENTAIRE.

Prêtre, de la race d'Eléazar, & fils de Josédéch, qui étoit grand-Prêtre avant la captivité, & qui fut mené captif avec les autres par Nabuchodonosor. (a)

¶ 2. NONDUM VENIT TEMPUS DOMUS DOMINI ADIFICANDÆ. *Le tems de rebâtir la Maison de Dieu n'est pas encore venu.* Les Juifs croyant que les soixante-dix ans que Jérémie (b) avoit marqué comme le terme de la désolation du Temple, n'étoient point encore expirés, & que le tems marqué pour son rétablissement, n'étoit pas encore venu, non-seulement ne s'empressoient pas à rebâtir le Temple, (c) mais se faisoient même une espèce de Religion de ne pas prévenir les momens marqués par les Prophètes. Il est pourtant vrai que ce tems s'expiroit, & que depuis le commencement du dernier siège de Jérusalem, jusqu'alors, il y avoit précisément soixante-neuf ans. (d) D'autres raisonnant sur d'autres principes, & voyant les obstacles que le Seigneur avoit fait naître pour retarder cette entreprise, en permettant que Cyrus, & que Cambyfes en arrêtaissent l'exécution, jugeoient qu'il n'étoit pas encore tems d'y travailler. Mais au fonds la véritable raison qui les arrêtoit, étoit leur négligence, leur indifférence, la peur de s'attirer des affaires, la crainte du travail, & de la dépense. Les autres motifs n'étoient que des prétextes. Après la mort de Cyrus, & de Cambyfes, le Royaume étant passé dans une famille étrangère, les Ordonnances précédentes n'étoient plus en vigueur.

¶ 4. NUMQUID TEMPUS VOBIS EST UT HABITETIS IN DOMIBUS LAQUEATIS? *Quoi ! Il est toujours tems pour vous de demeurer dans des maisons lambrissées ?* Vous ne vous contentez point de simples demeures, de maisons couvertes, & propres à vous garantir des injures de l'air ; le nécessaire ne vous suffit point ; il vous faut le commode, le beau, le superbe, le magnifique, pendant que la Maison du Seigneur de-

(a) 1. Par. vi. 15.

(b) Jerem. xxv. 11, 12. Vide & Zach. I. 7. 12. }

(c) Vide Vat. hic. & Ieron. Prefat. in Agg.

(d) Vide Usser. ad an. M. 3485.

5. *Et nunc hac dicit Dominus exercituum: Ponite corda vestra super vias vestras.*

6. *Seminastis multum, & intulistis parum: comedistis, & non estis satiati: bibistis, & non estis inebriati: opernistis vos, & non estis calefacti: & qui mercedes congregavit, misit eas in saccum pertusum.*

7. *Hec dicit Dominus exercituum: Ponite corda vestra super vias vestras.*

5. Voici donc ce que dit le Dieu des armées : appliquez vos cœurs à considérer vos voyes.

6. Vous avez semé beaucoup, & vous avez peu recüeilli ; vous avez mangé, & vous n'avez point été rassasié ; vous avez bû, & votre soif n'a point été éteinte ; vous vous êtes couverts d'habits, & vous n'avez point été échauffé ; & celui qui a amassé de l'argent, l'a mis dans un sac percé.

7. Voici ce que dit le Dieu des armées : Appliquez vos cœurs à considérer vos voyes,

COMMENTAIRE

meure comme une mazure. Vous trouvez bien le tems de vous bâtir superbement ; & vous n'en trouvez pas pour bâtir la Maison du Seigneur ? Le terme de l'Original (a) signifie simplement *des maisons couvertes* : mais la plupart l'entendent des maisons lambrissées, & ornées de plafonds superbes. Les Septante : (b) *Des maisons concaves*, lambrissées, en berceau, en voûte. Le Chaldéen : *Des maisons lambrissées de bois de cèdre.*

¶ 5. PONITE CORDA VESTRA SUPER VIAS VESTRAS. Appliquez vos cœurs à considérer vos voyes. Faites une sérieuse attention à votre conduite, & comparez-la à ce qui vous arrive ; & voyez si les maux dont Dieu vous afflige, ne sont point une punition de vos mauvaises voyes. Dieu ne se déclare-t'il pas assez par toutes ces calamitez ? Apprenez de-là qu'il n'est pas content. Je vous annonce de sa part que ce qu'il demande, est que vous travailliez incessamment à bâtir son Temple. Voyez le ¶ 9.

¶ 6. BIBISTIS, ET NON ESTIS INEBRIATI. Vous avez bû, & votre soif n'a point été éteinte. A la lettre : (c) Vous avez bû, & vous ne vous êtes point enyvré : vous avez recüeilli du vin ; mais si peu, que vous n'avez pû en boire jusqu'à vous donner la gayeté de cœur, & la joye que le vin produit, lorsqu'on en prend modérément. *Vinum bibistis ex vineis*, dit saint Jérôme ; *sed non tantum ut letaretur cor vestrum, & diceretur de vobis: Et vinum exhilarat cor hominis.*

QUI MERCEDES CONGREGAVIT, MISIT EAS IN SACCVLUM PERTUSUM. Celui qui amasse de l'argent, l'a mis dans un sac percé. Ou plutôt : (d) *Celui qui se loue pour travailler, met son salaire dans un*

(a) חקת לכם אתם לשבת בנתיבים ספרנים

(b) Τὸ ἰκανὸν ἢ ἰσῆς κοίλας ὀφθαλμοῖς.

(c) שתו ואין לשכרה Bibistis, & non ad ebrietatem. 70. Ἐπίειν καὶ οὐκ εἰς μέθη.

(d) והמשתכר משתכר אל אדור נקוב

8. Ascendite in montem, portate ligna, & edificate domum: & acceptabilis mihi erit, & glorificabor, dicit Dominus.

9. Respexistis ad amplius, & ecce factum est minus: & intulistis in domum, & exsufflavi illud: quam ob causam, dicit Dominus exercituum? Quia domus mea deserta est, & vos festinastis uniusquisque in domum suam.

10. Propter hoc super vos prohibiti sunt Cæli ne darent rorem, & terra prohibita est ne daret germen suum.

8. Montez sur la montagne, préparez du bois, bâtissez ma maison; & elle me sera agréable, & j'y ferai éclatter ma gloire, dit le Seigneur.

9. Vous avez espéré de grands biens, & vous en avez trouvé beaucoup moins; vous les avez portez à votre maison, & mon souffle a tout dissipé. Et pourquoi? dit le Seigneur des armées. C'est parce que ma maison est déserte, pendant que chacun de vous ne s'empresse que pour la sienne.

10. C'est pour cela que j'ai commandé aux Cieux de ne point verser leur rosée, & que j'ai défendu à la terre de rien produire.

COMMENTAIRE.

ceinture percée, ou dans une bourse percée. (a) On fait qu'autrefois on portoit ordinairement l'argent dans sa ceinture. *Nolite portare pecuniam in zonis vestris*, dit JESUS-CHRIST. (b) L'expression d'Aggée est proverbiale, comme celle-ci, puiser de l'eau avec un crible, remplir un tonneau sans fond. *In persusum ingerimus dicta dolium*, dit Plaute. (c) Le Chaldéen: *Celui qui travaille pour son salaire, n'en reçoit que des malédictions*. Le même terme qui signifie percé, signifie aussi maudit en Hébreu. Mais cette explication n'est point suivie.

§. 8. ASCENDITE IN MONTEM, PARATE LIGNA, ET ÆDIFICATE DOMUM. Montez sur la montagne, préparez du bois, bâtissez ma Maison. On ne commença à bâtir que quelque tems après, lorsqu'on eut fait les provisions nécessaires de bois, & de pierres. Les grands bois n'étoient point communs dans ce pays. Il fallut aller au Liban, pour en tirer. Dès la seconde année après le retour de la captivité, on en avoit acheté des Tyriens, & des Sidoniens: (d) mais l'ordre étant venu peu de tems après, de cesser la construction du Temple, les bois furent employez à d'autres usages. Ainsi il fallut en acheter de nouveaux, lorsqu'on recommença à travailler. L'Hébreu (e) marque assez distinctement que la montagne dont il est parlé ici, n'est pas la montagne du Temple; mais le Liban, où l'on alla couper, & préparer des bois: *Montez à la montagne, & amenez du bois*. Les Septante: (f) *Montez sur la montagne, & coupez du bois*. Darius confirma l'année suivante l'Edit de Cyrus, (g) qui avoit per-

(a) 70. Συμμάγει τις δεσμών περιουμένων.
 (b) Matt. κ. 9.
 (c) Plaut. Penulo.
 (d) 1. Esdr. 112. 7.

(e) על ההר והבאחט עץ
 (f) Ανάβουα εις τὸ ὄρος. καὶ ἀψαυε ξύλα,
 (g) 1. Esdr. 71. 1. & sequ.

11. *Et vocavi siccitatem super terram, & super montes, & super triticum, & super vinum, & super oleum, & quicumque profert humus, & super homines, & super jumenta, & super omnem laborem manuum.*

12. *Et audivit Zorobabel filius Salathiel, & Jesus filius Josedech Sacerdos magnus, & omnes reliquie populi, vocem Domini Dei sui, & verba Aggai Propheta, sicut misit eum Dominus Deus eorum ad eos; & timuit populus à facie Domini.*

13. *Et dixit Aggeus nuntius Domini de nuntiis Domini, populo dicens: Ego vobiscum sum, dicit Dominus.*

14. *Et suscitavit Dominus spiritum Zorobabel filii Salathiel, ducis Juda, & spiritum Jesus filii Josedech Sacerdotis magni, & spiritum reliquorum de omni populo: & ingressi sunt, & faciebant opus in domo Domini exercituum, Dei sui.*

11. C'est pour cela que j'ai fait venir la sécheresse ; & la stérilité sur la terre , sur les montagnes , sur le bled , sur le vin , sur l'huile , sur tout ce que la terre produit de son sein , sur les hommes , sur les bêtes , & sur tous les travaux de vos mains.

12. Alors Zorobabel fils de Salathiel , Jésus fils de Josédech , Grand-Prêtre , & tous ceux qui étoient restez du peuple , entendirent la voix du Seigneur leur Dieu , & les paroles du Prophète Aggée , que le Seigneur leur Dieu avoit envoyé vers eux ; & le peuple craignit le Seigneur.

13. Et Aggée l'Ambassadeur de Dieu , du nombre des Ambassadeurs de Dieu , dit au peuple de la part du Seigneur : Je suis avec vous , dit le Seigneur.

14. En même tems , le Seigneur suscita l'esprit de Zorobabel fils de Salathiel , chef de Juda ; l'esprit de Jésus fils de Josédech Grand-Prêtre , & l'esprit de tous ceux qui étoient restez du peuple ; & ils se mirent à travailler à la maison de leur Dieu , du Seigneur des armées.

COMMENTAIRE.

mis de rebâtir le Temple ; & alors les Juifs commencèrent à travailler à cet édifice en toute assurance.

ACCEPTABILIS MIHI ERIT, ET GLORIFICABOR. *Ma Maison me sera agréable, & j'y ferai éclatter ma gloire.* Ou bien : J'aurai votre entreprise pour agréable , je la bénirai , & je vous donnerai des marques éclatantes de ma protection. L'effet suivit bien-tôt ces promesses , comme on vient de le voir. Darius leva les défenses , & accorda sa protection , & la faveur aux Juifs. On ne pouvoit regarder ce changement que comme un ouvrage de la main du Très-Haut.

¶. DL. VOCAVI SICCATATEM SUPER TERRAM, ET SUPER MONTES. *J'ai fait venir la sécheresse sur la terre, & sur les montagnes.* Vos campagnes n'ont point produit des moissons abondantes , comme à l'ordinaire ; & les vignes , & les plants d'oliviers de vos montagnes , non plus que les pâturages , n'ont pas répondu à vos attentes. Les Septante : (a) *Je ferai venir l'épée sur la terre.* Les mêmes lettres de l'Original peuvent signifier l'épée , ou la sécheresse ; ou plutôt , un vent brûlant , selon saint Jé-

(a) וְהָיָה חַרְבֵּן עַל הָאָרֶץ וְעַל הַרְבֵּי הַבְּרָכָה וְעַל הַבְּרָכָה וְעַל הַבְּרָכָה וְעַל הַבְּרָכָה.

même, suivant la diverse manière de prononcer; car alors la lecture du Texte n'étoit point encore fixée par les points voyelles.

¶. 13. ET DIXIT AGGÆUS NUNTIUS DOMINI, DE NUNTIIS DOMINI. *Et Aggée Ambassadeur de Dieu, du nombre des Ambassadeurs de Dieu, dit au peuple.* Le Prophète Aggée, du nombre des Prophètes; envoyé du Seigneur après la captivité, de même que les anciens Prophètes d'avant la captivité. L'Hébreu: (a) *Et Aggée envoyé du Seigneur dans les ambassades du Seigneur, dit au peuple, &c.* Quelques Hébreux (b) ont prétendu qu'Aggée, que Malachie, & saint Jean-Baptiste étoient véritablement des Anges, qui par l'ordre du Seigneur s'étoient incarnés, & avoient vécu parmi les hommes, pour exécuter ses desseins sur la terre. Quelques Livres apocryphes assûroient la même chose de Jacob, qui fut depuis appelé Israël. Mais laissons-là ces doctes fables, & ces anciennes rêveries.



CHAPITRE II.

Promesse de rendre le second Temple plus riche, & plus auguste que le premier. Avant qu'on travaillât au Temple les sacrifices étoient souillez, & la terre étoit stérile; mais depuis tout est dans la pureté, & la prospérité.

¶. 1. *In die vigesima, & quarta mensis, in sexto mense, in anno secundo Darii Regis.*

2. *In septimo mense, vigesima & prima mensis, factum est verbum Domini in manu Aggei Prophetæ, dicens:*

¶. 1. *Us commencèrent la seconde année du regne de Darius, le vingt-quatrième jour du sixième mois.*

2. *Le vingt-un du septième mois, le Seigneur parla au Prophète Aggée, & lui dit:*

COMMENTAIRE.

¶. I. **I**N DIE VIGESIMA-QUARTA. *Le vingt-quatrième jour du mois.* Vingt-quatre jours après qu'Aggée eut parlé au peuple, & aux Princes de la nation, on commença à travailler au Temple du Seigneur. Il faut joindre ce verset à la fin du Chapitre précédent. Mais le vingt-un du mois suivant, le Seigneur députa le Prophète à Zorobabel,

(a) וַיִּאמֶר חֲנַיִי בְּיַד יְהוָה בְּסֵלֵי כְּתוּבֹת יְהוָה. *ὁ ἀγγέλιος τῷ Κυρίῳ. Alius: Ἐν ἀποστολῇ.*
 (b) *Wide Jeronym. hic.*

3. *Loquere ad Zorobabel filium Salathiel, ducem Juda, & ad Jesum filium Josedec Sacerdotem magnum, & ad reliquos populi, dicens :*

4. *Quis in vobis est derelictus, qui vidit domum istam in gloria sua prima, & quid vos videtis hanc nunc ? Numquid non ita est, quasi non sit in oculis vestris ?*

5. *Et nunc confortare, Zorobabel, dicit Dominus : & confortare, Jesu filii Josedec, Sacerdos magne, & confortare, omnis populus terre, dicit Dominus exercituum : & facite, quoniam ego vobiscum sum, dicit Dominus exercituum.*

6. *Verbum quod pepigi vobiscum cum egredere mini de terra Egypti : & spiritus meus erit in medio vestrum ; nolite timere.*

3. Parlez à Zorobabel fils de Salathiel, chef de Juda ; à Jésus fils de Josédec, Grand-Prêtre, & à ceux qui sont restez du peuple, & leur dites :

4. Qui est celui d'entre ceux qui sont revenus de captivité, qui ait vû cette maison dans sa première gloire, & en quel état la voyez-vous maintenant ? Ne paroît-elle point à vos yeux comme n'étant point, au prix de ce qu'elle a été ?

5. Mais, ô Zorobabel, armez-vous de force, dit le Seigneur : armez-vous de force, Jésus fils de Josédec, Grand-Prêtre : armez-vous de force, vous tous qui êtes restez du peuple, dit le Seigneur des armées, & travaillez hardiment, parce que je suis avec vous, dit le Seigneur des armées.

6. Et moi je garderai l'alliance que j'ai faite avec vous lorsque vous êtes sortis de l'Egypte, & mon Esprit sera au milieu de vous. Ne craignez point.

COMMENTAIRE.

& au Grand-Prêtre Jésus fils de Josédech, (a) pour leur dire de sa part ce qu'on lit ici depuis le verset 4. jusqu'au onzième.

Ÿ. 4. **QUIS IN VOBIS EST DERELICTUS, QUI VIDIT DOMUM ISTAM IN GLORIA SUA PRIMA ?** *Qui est celui d'entre ceux qui sont revenus de la captivité, qui ait vû cette Maison dans sa première gloire ?* Y a-t'il ici encore quelqu'un de ceux qui ont vû le premier Temple bâti par Salomon ? Ce Temple avoit été détruit par Nabuchodonosor soixante-neuf ans auparavant. Il y en avoit encore un assez grand nombre dans l'assemblée qui l'avoient vû debout, & dans sa première beauté. Esdras (b) nous apprend qu'à sa première Dédicace, deux ans après le retour des captifs, & quatorze ans avant ce discours d'Aggée, plusieurs Anciens, qui avoient été témoins de la grandeur de l'ancien Temple, fondoient en larmes, en voyant la pauvreté de celui qu'on venoit de nettoyer, & de dédier, pour y offrir des sacrifices ; pendant que les plus jeunes jetoient des cris de joye pour cet heureux retour : En sorte qu'on ne pouvoit distinguer les cris de joye, d'avec les cris de douleur de toute cette assemblée : *Nec poterat quisquam agnoscere vocem clamoris latantium, & vocem fletus populi ; commixtum enim populus vaciferabatur clamore magno.*

(a) Agg. 11. Ÿ. 2.

(b) 1. Esdr. 111. 12.

7. Quia hec dicit Dominus exerci-
-uum : Adhuc unum modicum est , & ego
-commovebo Cœlum , & terram , & mare ,
& aridam.

7. Car voici ce que dit le Seigneur des ar-
-mées : Encore un peu de tems , & j'ébran-
-lerai le Ciel , & la terre , la mer , & tout l'u-
-nivers.

C O M M E N T A I R E .

Aggée demande donc aux Anciens qui avoient vû le Temple avant sa destruction, s'il ne leur sembloit pas que celui qu'on avoit commencé de rebâtir , & qu'on étoit sur le point de continuer , n'étoit pas comparable à la grandeur, à la majesté , à la magnificence du premier ? *Numquid non ita est quasi non sit in oculis vestris ?* Mais il leur répond dans les versets suivans , que le second Temple l'emportera de beaucoup sur le premier : *Magna erit gloria Domûs istius novissimæ , magis quàm primæ.*

¶ 7. ADHUC UNUM MODICUM EST , ET EGO COMMOVEBO COELUM , ET TERRAM. Encore un peu de tems , & j'ébranlerai le Ciel , & la terre. L'Hébreu : (a) *Cela est encore petit , & j'ébranlerai le Ciel , & la terre.* Ou bien : (b) *Encore une fois , &c.* Mais la plupart l'entendent d'un peu de tems , après lequel le Messie, le Désiré de toutes les nations devoit venir. Les tems s'approchoient de plus en plus ; & de la seconde année de Darius à la naissance de JÉSUS-CHRIST, il n'y avoit que cinq cens quinze ans. On n'avoit jamais prédit de si près la délivrance d'Israël. Le Ciel , & la terre furent émus avant la venuë du Sauveur , par les guerres qu'on vit dans tout le monde , tant de la part d'Alexandre le Grand, qui renversa la Monarchie des Perses, que de la part des Romains, qui ruinèrent tous les autres Empires, pour établir leur domination : En sorte néanmoins qu'après toutes ces secousses , & ces mouvemens , toute la terre se trouva dans une paix profonde au moment que ce divin Libérateur parut dans le monde. On peut dire aussi que le Ciel , la terre , la mer ; que Dieu , les Anges , les hommes ; en un mot , toutes les créatures , & tous les élémens ont rendu témoignage à JÉSUS-CHRIST depuis le moment de sa naissance, jusqu'à sa mort. Les Anges annoncent sa nativité. Un astre nouveau attire à son berceau des Mages de l'extrémité de l'Orient. Il commande aux élémens , aux maladies , à la mort , aux Démons , & il est obéi. Le Ciel , & les astres se couvrent de ténèbres , la terre tremble , & les rochers se brisent à sa mort. A la prédication de l'Evangile , toute la terre s'ébranle. Les Puissances de la terre se déclarent inutilement contre les adorateurs de JÉSUS-CHRIST ; les nations entières abandonnent leurs anciennes superstitions. C'est un changement universel dans toutes les parties du monde pour la Religion , pour les mœurs , pour la-

(a) עַד אַחַת מִעַשׂ הָיָא

(b) ἔτι ἄπαξ ἰσθ' οὐρα . &c. Ludov. Tiguri.

8. *Et movebo omnes gentes : ET VENIET DESIDERATUS cunctis gentibus : & implebo domum istam gloria , dicit Dominus exercituum.*

8. J'ébranlerai tous les peuples : ET LE DESIRE' DE TOUTES LES NATIONS VIENDRA : & je remplirai de gloire cette maison dit le Seigneur des armées.

COMMENTAIRE.

Doctrine. Enfin on verra à la fin des siècles un autre ébranlement tout autrement terrible que ceux qu'on a vus jusqu'ici, lorsque celui qui est venu pour nous sauver dans sa miséricorde, paroîtra pour nous juger dans la vérité de sa justice, en son second avènement.

ψ. 8. VENIET DESIDERATUS CUNCTIS GENTIBUS, ET IMPLEBO DOMUM ISTAM GLORIA. *Le Désiré de toutes les nations viendra, & je remplirai de gloire cette Maison.* La gloire, & la prérogative du second Temple, est d'avoir été honoré de la présence de JESUS-CHRIST. C'est ce qui relève infiniment cette auguste Maison au-dessus du Temple de Salomon. Le Désiré des nations, ou, comme porte le Texte, (a) *le Désiré de toutes les nations*, est le Messie, du consentement des Peres, & de nos Interprètes. C'est le même qui est nommé par Jacob l'attente des nations : (b) *Ipse erit expectatio gentium*; & le Désiré des collines éternelles : (c) *Desiderium collium aternarum*; & dans le Cantique des Cantiques, celui qui est tout désir, tout désirable, tout aimable : (d) *Totus desiderabilis*; Hébr. *Totus desideria* : Le plus beau des enfans des hommes : (e) *Speciosus formâ præ filiis hominum*. On sait qu'en Hébreu le désir se met pour une chose aimable, & souhaitable. Un homme de désir, un pays de désir, un vase de désir, &c. Les Auteurs Latins se servent quelquefois de cette manière de parler, *Valete, mea desideria*, dit Cicéron. (f)

L'Hébreu à la lettre : Ils viendront le désir de toutes les nations : *Veniens desiderium omnium gentium*. Les désirs des nations viendront; ou, ceux que toutes les nations désirent, viendront; ou enfin, les peuples viendront au désir de toutes les nations. Tout cela peut s'ajuster à l'explication que nous venons de donner. JESUS-CHRIST viendra pour sauver toutes les nations. Toutes les nations viendront à lui. Il envoyera ses Apôtres à tous les peuples du monde. Les Septante : (g) *Ce qu'il y a de plus choisi parmi toutes les nations, viendra*. Le Sauveur a appelé à la Foi tout ce qu'il y avoit de plus distingué, & de plus illustre dans les nations. En vain les Juifs nous chicannent sur l'application que nous faisons de ce passage à

(a) פרו חסדת כל הגוים
(b) Genes. xix. 10.
(c) Ibid. ψ. 26.
(d) Cant. v. 16.

(e) Psal. XLIV. 3.
(f) Tull. lib. 14. Ep. 2. *Ad uxorem, & filiam*
(g) Η'ξεν τω καλύτερον πάντων τών ιδιών.

9. *Meum est argentum, & meum est aurum, dicit Dominus exercituum.*

10. *Magna erit gloria domus istius novissima plus quam prima, dicit Dominus exercituum: & in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum.*

9. L'argent est à moi, & l'or est aussi à moi, dit le Seigneur des armées.

10. La gloire de cette dernière maison sera encore plus grande que celle de la première, dit le Seigneur des armées: & je donnerai la paix en ce lieu, dit le Seigneur des armées.

COMMENTAIRE.

JESUS-CHRIST. Peuvent-ils nous fournir un sens plus aisé, plus direct, plus simple, plus littéral? Qu'y a-t'il ici qui ne convienne au Messie; je dis même selon leur idée? Le Messie quel qu'il soit, n'est-il pas le désir de toutes les nations? Et JESUS-CHRIST n'a-t'il pas procuré à tous les peuples infidèles le plus essentiel de tous les biens, qui est la connoissance de la vérité, & de la vraie Religion? Ils diront tant qu'ils voudront que notre raisonnement est une pétition de principe; mais ils ne feront rien qui porte contre nous, tandis qu'ils n'auront pas montré que l'application que nous en faisons à JESUS-CHRIST, est fausse. Il ne suffit pas de dire qu'on peut l'expliquer autrement: Par exemple, des offrandes précieuses que les peuples étrangers apporteront au Temple; ni d'objecter que les Gentils n'ayant eu aucune connoissance du Messie, n'ont pû former des désirs de le posséder. Il n'y a aucun passage de l'Ecriture auquel l'esprit humain ne puisse donner divers sens; & le Messie étant infiniment aimable, il est toujours vrai de dire qu'il est désirable à tous les nations, qu'il est le désir des nations, quoiqu'elles ne le connoissent pas; comme tous les malades portent leur désir au remède qui les peut guérir, quoiqu'ils n'en ayent pas une connoissance distincte, & comme tous les hommes souhaitent ardemment ce qui les peut rendre heureux, quoique la plupart ne le voyent que fort confusément.

ψ. 9. MEUM EST ARGENTUM, ET MEUM EST AURUM. *L'argent est à moi, & l'or est aussi à moi.* J'en suis le maître, je le donne à qui je veux, & je le répands où je juge à propos. Ce n'est point l'or, & l'argent que je demande; je n'ai que faire de tout cela pour l'embellissement de mon Temple. (a) J'y veux d'autres ornemens, & d'autres richesses. La beauté de ce nouveau Temple l'emportera infiniment sur l'ancien, par deux endroits. Le premier, en ce que le *Désir de toutes les nations* y viendra; & le second, en ce que la paix y regnera: *In loco isto dabo pacem.*

ψ. 10. MAGNA EST GLORIA DOMUS ISTIUS NOVISSIMÆ, PLUSQUAM PRIMÆ. *La gloire de cette dernière Maison sera*

(a) Vide Psal. XLIX 10. Cyrill. in hunc loc. Grot. Sanct.

11. *In vigesima, & quarta noni mensis, in anno secundo Darii Regis, factum est verbum Domini ad Aggeum Prophetam, dicens :*

12. *Hac dicit Dominus exercituum : Interroga Sacerdotes legem, dicens :*

11. La seconde année du règne de Darius, le vingt-quatrième du neuvième mois, le Seigneur parla au Prophète Aggée, & lui dit :

12. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Proposez aux Prêtres cette question sur la Loi :

COMMENTAIRE.

encore plus grande que celle de la première. La principale gloire du second Temple consiste, comme nous l'avons dit, en ce que JESUS-CHRIST y a été présenté, (a) qu'il y a enseigné, (b) qu'il s'y est trouvé sou-vent, & qu'il y a fait paroître son autorité, sa mission, & sa qualité, en chassant de la Maison de son Pere ceux qui en profanoient la sainteté. (c) C'est lui que le Prophète veut encore désigner principalement sous le nom de *paix*. C'est lui qui est notre paix, désigné dans l'Écriture sous le nom de Prince de paix, de Roi pacifique, qui donne la vie, & la vraie paix au monde.

Quelques Interprètes (d) ont prétendu qu'à la lettre, & dans la rigueur, le second Temple étoit plus vaste, plus magnifique, & plus beau que celui de Salomon. Ils ne parlent pas de celui qui fut bâti par Zorobabel, ni de l'état auquel il se trouva à sa Dédicace, quatre ans après le discours d'Aggée que nous lisons ici, & en la sixième année de Darius ; (e) mais du Temple rétabli par Hérodes le Grand, (f) environ douze ans avant la naissance de JESUS-CHRIST (g). Ce Temple d'Hérodes a toujours constamment passé parmi les Rabbins pour le même que celui de Zorobabel. (h) Or selon Joseph, il étoit & plus vaste, & plus beau que celui de Salomon. Salomon s'étoit contenté d'aplanir le haut de la montagne du Temple, & d'élever un mur du côté de l'orient de la montagne, pour soutenir les terres ; & Hérodes le Grand l'enveloppa dès le pied des trois autres cô-tez par de très-fortes murailles, qui soutenoient des terrasses, & qui formèrent sur le coupeau de la montagne une esplanade d'une stade en quarré, c'est-à-dire, de cent vingt-cinq pas, ou de six cens vingt-cinq pieds. (i)

(a) Luc. 11. 22.

(b) Luc. 11. 46.

(c) Joan. 11. 16.

(d) Vide Ieron. hic. & Chrysof. t. 5. Demonstr. quod Christus sit Deus, & homil. 34. in 1. Cor. Vide Kimchi, & alios Rabb. apud Menasse Ben-Israel. lib. de termino vita.

(e) 2. Esdr. vi. 15. & sequ.

(f) Vide Joseph. Antiq. lib. xv. c. 14. & de Bello. lib. vi. c. 6. in Lat.

(g) Vide Vsser. ad an. M. 3988.

(h) Vide si lubet, Tract. Middot. & Not. Constant. Imperat. & Munst. hic.

(i) Joseph. Antiq. lib. xv. c. 14. Ἐγγοί ἐ τὸ τυχὸν οὐκ ἔβαλετο Ἡρώδης τὸν ναὸν τῷ Θεῷ δι' αὐτῆς κατεσκευάσθαι, μολῶσι τὸν περιβόλον, καὶ περὶ οὗτο ἀξιοπρεπέστατον ἰγείρειν. . . αἰτῶν δὲ τῆς ἀρχαίας θειομένης, καὶ καὶ οὐκ ἔλαττο ἐπέρις ἐπ' αὐτῶν τὸν ναὸν ἤγειρε, μήκει μὲν ἵσχυρῶν, πλάτει δὲ οὐκ ἔλαττο περὶ τοῖς. Vide eundem lib. vi. c. 6. de Bello.

Le second Temple étoit de cent coudées de long, & de cent vingt de haut. Les pierres étoient d'une grandeur, & d'une beauté non pareilles; les colonnes, des marbres, les plus précieux: Enfin l'or, & l'argent y brilloient de toutes parts. On y remarquoit les riches présens des Rois de Perse, & d'Egypte, & les monumens de la libéralité des Rois des Juifs, & de la piété du peuple. Tout cela rendoit le second Temple plus riche, plus grand, & plus somptueux que le premier. On dit de plus qu'il a eu un avantage très-considérable au-dessus du premier, en ce qu'il a duré plus long-tems. Celui de Salomon ne dura, dit Joseph, (a) que quatre cens soixante & dix ans, & celui de Zorobabel six cens trente-neuf. (b) Selon notre calcul, celui de Salomon a subsisté quatre cens seize ans, & celui de Zorobabel, à prendre sa durée depuis la seconde année après le retour de la captivité, jusqu'à sa destruction par Tite, a duré six cens trois ans. Voilà ce qu'on dit pour montrer que littéralement le second Temple l'emportoit sur le premier, même pour sa grandeur, & sa beauté matérielle.

Quoique nous n'ayons aucun intérêt à nier ce qu'on nous veut persuader touchant les avantages temporels du Temple de Zorobabel, au-dessus de celui de Salomon, tandis qu'on ne nous contestera pas que sa principale prérogative consiste dans l'honneur qu'il a reçu de posséder le Sauveur du monde; nous ne pouvons toutefois convenir de tout ce qu'on avance en faveur du second Temple. Nous ne voulons pas absolument nier, comme ont fait quelques-uns, (c) qu'Hérodes ait jamais travaillé à réparer le Temple, & à lui donner une forme, & une grandeur nouvelle. La chose étoit trop connue, & trop récente du tems de Joseph, pour croire qu'il ait eu l'impudence d'avancer ce fait, qui auroit été si aisément démenti par toute sa nation. Mais il ne faut point se laisser inconsidérément prévenir par l'autorité de cet Auteur, qui n'est pas toujours exact, & qui aime à exagérer ce qui fait honneur à sa nation. Comment pouvoit-il juger que le Temple qu'il avoit vû, surpassât celui de Salomon, qu'il n'avoit jamais vû, & dont il n'avoit aucune description? Car ce que l'écriture nous en dit, suffit bien à la vérité pour nous en donner une très-grande idée, & pour nous le faire considérer comme une merveille de l'art, & de la somptuosité du plus riche, & du plus sage Prince qui ait été; mais non pas pour nous en donner une connoissance distincte, & pour en former une description exacte. Quant à sa durée, c'est un foible avantage. On n'a jamais prétendu, en matière de bâtiment, que ceux qui durent le plus, soient les plus beaux, & les plus magnifiques; à moins que leur longue durée ne soit

(a) Joseph. Antiq. lib. x. c. 11.

(b) Idem lib. 7. de Bello. c. 10.

(c) Vide Villalpand. in Exech. t. 2. p. 2. lib. 5.

Disp. 4. c. 68. Salian. t. 6. Annal. an. 40351
Spout. an. 4032. Sanct. hic. Alii recentes, nec
panci, nec contemnendi.

13. *Si tulerit homo carnem sanctificatam in ora vestimenti sui, & tetigerit de summitate ejus panem, aut pulmentum, aut vinum, aut oleum, aut omnem cibum: numquid sanctificabitur? Respondentes autem Sacerdotes, dixerunt: Non.*

14. *Et dixit Aggeus: Si tetigerit pollutus in anima ex omnibus his, numquid contaminabitur? Et responderunt Sacerdotes, & dixerunt: Contaminabitur.*

13. Si un homme met un morceau de chair sanctifiée, au coin de son habit, & qu'il en touche du pain, ou de la viande, ou du vin, ou de l'huile, ou quelque autre chose à manger; sera-t'elle sanctifiée? Non, lui répondirent les Prêtres.

14. Aggée ajoûta: Si un homme qui aura été souillé pour avoir touché à un corps mort, touche à quelqu'une de toutes ces choses, n'en fera-t'elle point souillée? Elle en sera souillée, dirent les Prêtres.

COMMENTAIRE.

un effet de la bonté des matériaux, ou de la solidité de la structure, ou de la régularité de l'architecture. Si le Temple de Salomon a moins duré que celui de Zorobabel, c'est qu'on l'a détruit plutôt. Il étoit pour durer encore plusieurs siècles; & il ne se sentoit nullement de caducité, lorsqu'il fut brûlé, & démolé par les Chaldéens.

ÿ. 13. *SI TULERIT HOMO CARNEM SANCTIFICATAM IN ORA VESTIMENTI SUI, ET TETIGERIT DE SUMMITATE EIUS PANEM, ... NUMQUID SANCTIFICABITUR?* Si un homme met un morceau de chair sanctifiée au coin de son habit, & qu'il en touche du pain, ou autre chose, sera-t'elle sanctifiée? Trois mois après qu'on eut commencé à travailler au bâtiment du Temple, (a) Aggée reçoit ordre du Seigneur d'aller faire aux Prêtres deux questions touchant les cérémonies de la Loi, afin de tirer de leur réponse matière d'instruction pour les Princes, & pour le peuple. Il demande d'abord si de la chair sanctifiée d'une hostie immolée au Seigneur, qu'un homme porte dans le pand de son habit, communique sa sainteté, & rend incapables d'être employées indifféremment aux usages ordinaires, les choses dont on l'approche, & qu'elle touche. Les Prêtres répondent que non. Le Prophète demande ensuite (ÿ. 14.) si un homme qui est souillé pour avoir assisté à des funérailles, touche quelque chose propre à manger, il ne lui communique pas sa souillure; en sorte que ceux qui sont purs n'en peuvent plus user. Les Prêtres répondent que cet homme ainsi souillé rend impur ce dont il use, & ce qu'il touche.

Le doute du Prophète à l'égard de la première demande, étoit fondé sur ce qui est dit dans la Loi, (b) que tout ce qui touche la chair d'une victime offerte pour le péché, sera sanctifié; que l'habit sur lequel son sang aura rejailli, sera lavé; & le vase de terre où l'on aura cuit cette viande,

(a) Comparez le ÿ. 1. avec le ÿ. 11. de ce Chapitre.

(b) *Levit.*, v. 1. 27. 28.

15. *Et respondit Aggeus, & dixit: Sic populus iste, & sic gens ista ante faciem meam, dicit Dominus, & sic omne opus manuum eorum: & omnia que obtulerunt ibi, contaminata erunt.*

15. Alors Aggée leur dit : C'est ainsi que ce peuple, & cette nation est devant ma face, dit le Seigneur. C'est ainsi que toutes les œuvres de leurs mains, & tout ce qu'ils m'offrent en ce lieu, est souillé devant mes yeux.

COMMENTAIRE.

fera rompu : & ailleurs, (a) que quiconque touchera de la farine offerte au Seigneur, sera sanctifié. Il sembloit donc que de la chair sanctifiée enveloppée dans un linge, communiquoit sa sainteté à tout ce qui en approchoit, & qu'il n'étoit plus permis d'employer ce qui en avoit été touché à des usages communs ; en sorte qu'ils n'y eût plus que les Prêtres qui étoient actuellement de service, qui en pussent user. Mais les Docteurs de la Loi jugèrent que la chair sanctifiée ne communiquoit sa sainteté qu'à ce qu'elle touchoit immédiatement, & non pas à ce qu'elle ne touchoit qu'à travers un linge, ou un habit ; ou bien, que cet attouchement d'une chair sanctifiée ne communiquoit pas aux choses dont on l'approchoit, une pureté qui empêchât que le commun des Israélites n'y touchassent, pourvû qu'ils fussent purs : Car s'ils étoient souillés par l'attouchement d'un mort, par exemple, ils communiquoient leur souillure non-seulement aux choses sanctifiées, mais aussi aux choses communes ; en sorte que ceux qui étoient purs, n'en pouvoient plus goûter, comme les Prêtres le déclarent en répondant à la seconde question d'Aggée. On doit distinguer ici deux sortes de viandes sanctifiées. Les unes étoient des victimes offertes pour le péché ; il n'y avoit précisément que les Prêtres actuellement occupez au sacré ministère dans le Temple, qui en pussent user. (b) Les autres étoient simplement des chairs des victimes pacifiques, ou de devotion ; & non-seulement tous les Prêtres, leurs femmes, & leurs enfans en pouvoient user tant au-dedans, qu'au dehors du Temple ; mais même les simples Israélites, pourvû qu'ils fussent purs. (c) Les premières sanctifioient tout ce qu'elles touchoient ; mais non pas les secondes. Les unes, & les autres étoient souillées par l'attouchement d'une chose impure ; en sorte qu'on n'en pouvoit plus faire aucun usage, & qu'on les consumoit par le feu ; (d) au lieu que les choses ordinaires, & les viandes qui n'avoient point été offertes en sacrifice, pouvoient être données à des personnes impures ; par exemple, à ceux qui étoient dans le deuil, lorsqu'ils avoient contracté quelque impureté légale. (e)

(a) *Levit. 16-17. 18.*

(b) *Levit. vi. 27. & vii. 1. 6.*

(c) *Levit. vii. 19. Qui fuerit mundus vescetur*
ut eo. Et 20. Anima polluta qua edorit de carnibus

hostia pacificorum, peribit de populis suis.

(d) *Levit. vii. 19.*

(e) Voyez notre Commentaire sur l'endroit cité du Lévitique.

16. *Et nunc ponite corda vestra à die hac & supra, antequam poneretur lapis super lapidem in Templo Domini.*

16. Rappelez donc maintenant dans votre esprit ce qui s'est passé jusqu'à ce jour, avant que la première pierre eût été mise au Temple du Seigneur.

COMMENTAIRE.

Ψ. 15. SIC GENS ISTA ANTE FACIEM MEAM, DIGIT DOMINUS... ET OMNIA QUÆ OBTULERUNT IBI, CONTAMINATA ERUNT. *C'est ainsi que cette nation est devant ma face, dit le Seigneur. C'est ainsi que tout ce qu'ils m'offrent, est souillé à mes yeux.* Voici l'application qu'Aggée fait de la dernière réponse des Prêtres, à l'état présent du peuple. De même qu'un homme souillé communique sa souillure à tout ce qu'il touche; ainsi tout ce que vous avez fait jusqu'ici, & tout ce que vous m'avez offert dans ce Temple, a été souillé à mes yeux. En vain vous m'avez offert des sacrifices pour détourner ma colère de dessus votre terre, & pour m'engager à lui rendre sa fertilité; j'ai été sourd à vos vœux, j'ai détourné les yeux de vos sacrifices. Vous avez été frappez des fleaux de ma colère jusqu'aujourd'hui: mais puisque vous avez enfin commencé à travailler à mon Temple, vous verrez bien-tôt les effets de ma bénédiction sur vous. Je vais rendre la fécondité à vos campagnes, à vos vignes, & à vos oliviers. Dieu pour se proportionner à la grossièreté du peuple, & pour lui rendre plus sensible la faute qu'il avoit faite de négliger ainsi le rétablissement de sa Maison, dit qu'il les regardoit ci-devant tous comme des hommes souillés par l'attouchement d'un mort, qui au lieu de fléchir sa miséricorde par leurs offrandes, n'avoient fait que communiquer leurs souillures au Temple, à l'Autel, & aux victimes. (a)

Quant à la première demande exprimée au Ψ. 13. sçavoir si tout ce qui est touché par une chair sanctifiée, devient sanctifié par cet attouchement; le Prophète n'en fait pas l'application: mais il est aisé de la faire après ce qu'il a dit ici. Les sacrifices, & les victimes que vous m'avez offertes, ne vous ont pas plus purifiés, que des chairs sanctifiées qu'on a enfermées dans le pan d'un habit ne sanctifient cet habit. Vous les avez souillées par vos mauvaises dispositions: mais leur sainteté n'a pas passé jusqu'à vous. C'est ainsi que le Prophète Jérémie disoit aux Juifs (b) que tous leurs sacrifices ne les rendoient pas plus innocens, tandis qu'ils ne quittoient point leurs désordres: *Numquid carnes sancta auferent à te malitias tuas?*

Malachie (c) reproche fortement aux Juifs leur négligence dans les sacrifices qu'ils lui offroient. Il se plaint qu'ils ne lui présentoient que des

(a) Vide Ieron. Theodoret. Sanct. Druf. Menoch. Tir. Vat. alii passim.

(b) Jerem xi. 15.

(c) Malach. i. 6. 7. 8.

17. *Cum accederetis ad acervum viginti modiorum, & fierent decem: & intraretis ad torcular, ut exprimeretis quinquaginta lagenas, & fiebant viginti.*

17. Souvenez-vous que lorsque vous veniez à un tas de bled, vingt boisseaux se réduisoient à dix; & lorsque vous veniez au pressoir pour en rapporter cinquante vaisseaux pleins de vin, vous n'en retiriez que vingt.

18. *Percussit vos vento urente, & aurugine, & grandine omnia opera manuum vestrarum: & non fuit in vobis, qui reverteretur ad me, dicit Dominus.*

18. Je vous ai frappé d'un vent brûlant; j'ai frappé de la nielle, & de la grêle tous les travaux de vos mains; & il ne s'est trouvé personne d'entre vous qui revînt à moi, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE.

victimes de rebut, & des animaux languissans, boiteux, & mal conditionnez. Il y avoit donc dans les reproches d'Aggée du fondement, non-seulement quant à la mauvaise disposition de ceux qui offroient les sacrifices, mais aussi par rapport aux sacrifices eux-mêmes.

¶ 16. **PONITE CORDA VESTRA A DIE HAC, ET SUPRA.** *Rappelez dans votre esprit ce qui s'est passé jusqu'à ce jour, & comparez la stérilité passée avec la bénédiction, & l'abondance que je vais vous donner; afin que vous ne doutiez pas que comme les calamitez précédentes étoient des effets de ma colère, aussi la prospérité future sera causée par mon retour vers vous. Je vous prédis une abondance de tous biens, dans un tems où les apparences ne peuvent encore répondre de rien, (a) pour vous persuader que ce ne sera point un simple effet des causes naturelles, & que si les années précédentes n'ont point été pareilles à ce que je vous promets, c'est que vous aviez encouru ma disgrâce par votre indifférence pour ma gloire.*

¶ 17. **CUM ACCEDERETIS AD ACERVUM VIGINTI MODIORUM.** *Lorsque vous veniez à un tas de bled de vingt boisseaux, &c.* L'Hébreu ne marque ni la qualité du grain, ni celle de la mesure. Il met simplement: (b) *Lorsque vous veniez à un monceau de vingt, il n'y avoit que dix.* Les Septante: (c) *Lorsque vous mettiez dans le panier vingt sates d'orge, vous n'en trouviez que dix sates.* Le sate, ou *satum*, ou *seah* contenoit neuf pintes, chopine, demi-septier, un poillon, quatre pouces cubes, & un peu plus. Le terme Grec *cypselé*, que nous traduisons par un panier, étoit un vase de terre, ou d'ozier, dans lequel on ferroit l'orge, ou le froment. (d) Le terme Hébreu se dit des monceaux de grains ra-

(a) ¶ 10.

(b) כחיותם כא אל ערמת עשרים והיתה עשרת

(c) Ὅτι εἰς ἀνάμνησιν αὐτῶν καὶ ἐν τῷ ἱερῷ εἶπον οὐκ ἔστιν ὄψωστος.

(d) Aristophan. Pace & Scoliaft.

19. Ponite corda vestra ex die ista, & in futurum, à die vigesima, & quarta noni mensis : à die, qua fundamenta jacta sunt Templi Domini, ponite super cor vestrum.

20. Numquid jam semen in germine est : & adhuc vinea, & ficus, & malogranatum, & lignum olivæ non floruit ? Ex die ista benedicam.

21. Et factum est verbum Domini secundò ad Aggeum in vigesima, & quarta mensis, dicens :

19. Mais maintenant gravez dans vos cœurs tout ce qui se fera depuis ce jour, & à l'avenir, depuis ce vingt-quatrième jour du neuvième mois ; depuis ce jour que les fondemens du Temple ont été jettés ; gravez, dis-je, dans votre cœur tout ce qui se passera à l'avenir.

20. Ne voyez-vous pas que les grains n'ont pas encore germé, que la vigne, que les figuiers, que les grenadiers, que les oliviers n'ont pas encore fleuri ? Mais dès ce jour je bénirai tout.

21. Le vingt-quatrième jour du mois le Seigneur parla à Aggée pour la seconde fois, & lui dit :

COMMENTAIRE.

massez dans le grenier, ou dans l'aire. (a) Ici il semble qu'on le doit prendre en ce dernier sens ; car le grain une fois vanné, & mis dans le grenier, ne diminuë jamais de moitié : mais du grain amassé en l'aire, peut rendre beaucoup moins qu'on n'en attendoit. Un nombre égal de gerbes, ou de grains mêlé avec la paille, ne rend pas toujours également, après qu'il est vanné.

ÿ. 20. NUMQUID JAM SEMEN IN GERMINE EST ? *Les grains n'ont pas encore germé.* L'Hébreu (b) est traduit diversement. Les uns : (c) *La semence est-elle encore dans le grenier ? N'avez-vous pas jetté vos grains dans la terre ? Vos greniers, vos magasins ne sont-ils pas vuides ? Vous reste-t'il du grain pour attendre la moisson ? Cependant je vous fournirai de quoi vous sustenter d'ici-là ; je répandrai ma bénédiction sur vos greniers, & vous y trouverez plus que vous n'y avez mis. D'autres traduisent : Le froment est-il déjà en épi ?* Mais le terme de l'Original signifie proprement ces cabanes, ou ces creux souterrains à la campagne, où l'on ramassoit le grain après la moisson. (d) L'Hébreu *magérah*, est le même que *magaria*, dont se servoient les Africains pour signifier les cabanes des laboureurs, & des bergers. Le Chaldéen, (e) & les Septante l'on traduit par une aire, où l'on bat le grain ; parce qu'en effet l'aire étoit joignant ces maisons champêtres, ou ces huttes, & ces caveaux. Et je crois que voici le vrai sens du Prophète ; Vos grains ne sont-ils pas encore dans vos magasins, ou dans vos greniers ? Ils ne sont point encore semés, ni à plus forte

(a) *Rush. III. 7, Jerem. I. 29.*

(b) *הסיד חורש בסנורח*

(c) *Pag. Mont. Münß. Pisc. Patab, Metaph.*

Gros Ludov. de Dieu.

(d) *Chald. An adhuc in area ? 70. אלוס.*

(e) *Voyez notre Commentaire sur Joël I. 17 ;*

22. *Loquere ad Zorobabel ducem Juda, dicens: Ego movebo Caelum pariter, & terram.*

23. *Et subvertam solium regnorum, & conteram fortitudinem regni gentium: & subvertam quadrigam, & ascensorem ejus: & descendant equi, & ascensores eorum: vir in gladio fratris sui.*

24. *In die illa, dicit Dominus exercituum, assumam te Zorobabel fili Salathiel serve meus, dicit Dominus: & ponam te quasi signaculum; quia te elegi, dicit Dominus exercituum.*

22. Parlez à Zorobabel chef de Juda, & dites-lui: J'ébranlerai le Ciel, & la terre.

23. Je ferai tomber le trône des Royaumes, je briserai la force du regne des nations: je renverferai les chariots, & ceux qui les montent: les chevaux, & les cavaliers tomberont les uns sur les autres: & le frere fera percé par l'épée de son frere.

24. En ce tems-là, dit le Seigneur des armées, je vous prendrai en ma protection, ô mon serviteur Zorobabel fils de Salathiel, dit le Seigneur: & je vous garderai comme mon sceau, & mon cachet: parce que je vous ai choisi, dit le Seigneur des armées.

COMMENTAIRE.

raison, en maturité; les arbres ne sont point encore fleuris: cependant le Seigneur vous promet dès-à-présent une récolte abondante. Aggée parloit au peuple le vingt-quatre du neuvième mois, (a) qui répond à notre mois de Novembre. Alors les grains n'étoient point encore semés. Pline (b) dit que dans l'Egypte on fait la moisson des orges six mois, & celle des fromens sept mois après qu'ils ont été semés. Il en étoit apparemment de même dans la Palestine, qui est toute voisine de l'Egypte. On y faisoit la moisson des orges vers le mois d'Avril, après la Fête de Pâques, (c) & celle des fromens vers la fin de Juin. (d) Ainsi il falloit semer ces grains vers les mois de Novembre, & de Décembre. En sorte que quand Aggée parloit au peuple, le grain étoit encore dans les greniers, & enfoüi sous la terre: il n'étoit pas encore mis en terre, ni germé; & cependant, il assûroit le peuple d'une récolte abondante pour l'année suivante. Je pense que le Pseaume LXIV. est une action de grâces de la fertilité que Dieu accorda à la terre, après les promesses d'Aggée. Ce Pseaume est apparemment l'ouvrage d'Aggée lui-même.

ÿ. 22. EGO MOVEBO COELUM, ET TERRAM. (ÿ. 23.) ET SUBVERTAM SOLIUM REGNORUM... (ÿ. 24.) IN DIE ILLA ASSUMAM TE, ZOROBABEL, &c. *J'ébranlerai le Ciel, & la terre. (ÿ. 23.) Et je ferai tomber le trône des Royaumes. (ÿ. 24.) En ce tems-là je vous prendrai sous ma protection, ô Zorobabel.* Aggée parle ici de quelque événement fort extraordinaire, comme il paroît par les termes dont il se

(a) Agg. II. II. & 19.

(b) Plin. lib. XV III. cap 7. In Ægypto hordeum sexto à Janu mensis: frumenta septimo metuntur.

(c) Levit. XXIII. 10. 11.

(d) Vide Ieron. ad Amos IV. 7. & I. Reg. XI 14 17.

sert : *Je vais ébranler le Ciel , & la terre , &c.* (a) L'Histoire sacrée ne nous fournit aucune action d'importance , à laquelle Zorobabel ait eu part , depuis cette seconde année de Darius fils d'Hystaspe. Nous ne trouvons rien dans Joseph qui regarde l'histoire de ce tems-ci , à qui cette description convienne. Théodoret croit que le Prophète annonce ici la venue des Scythes dans la Judée , & que c'est le même événement qui est prédit dans Ezéchiël , (b) sous le nom de la Guerre de Gog , & de Magog contre Israël. La plupart des Interprètes soutiennent que ces promesses qui s'adressent ici à Zorobabel , ne regardent pas à la lettre ni son tems , ni sa personne ; mais celle de J E S U S - C H R I S T , qui devoit sortir de sa race : & entre ceux-là , les uns (c) les rapportent au premier avènement du Sauveur ; & les autres , (d) au second. Pour nous , nous ne doutons pas qu'Aggée ne veuille marquer ici la venue de Cambyse sur les terres de Juda , sa mort , & la défaite de son armée. L'Hébreu lit au passé ce qui est au futur dans la Vulgate. (e) L'événement dont nous parlons , étoit arrivé trois ans avant que l'on commençât à travailler au Temple. Toute la gloire , & tout l'avantage de cette fameuse défaite regardoit le tems de Zorobabel. Cet exemple de la protection du Seigneur sur son peuple , étoit beaucoup plus propre à relever le courage de Zorobabel , que des promesses d'une chose à venir , inconnue , & fort éloignée. On remarque ici presque tous les mêmes termes que dans Ezéchiël , xxxviii. 19. 20. Nous traduisons : *J'ai ébranlé le Ciel , & la terre , & j'ai renversé le trône des Rois ;* celui de Cambyse , & des Mages usurpateurs du Royaume des Perses : *J'ai désolé la force du Royaume des nations ;* la puissante Monarchie des Perses ; le Royaume est passé de la race de Cyrus dans la famille de Darius fils d'Hystaspe : *J'ai renversé le chariot , & ceux qui le montoient ;* l'armée & les guerriers de Cambyse , (f) *ils ont tourné leurs armes les uns contre les autres ;* circonstance bien marquée dans Ezéchiël : (g) *Gladius unuscujusque in fratrem suum convertetur.* Alors , dit le Seigneur , *je vous ai pris , ô Zorobabel , & je vous ai mis comme un anneau dans ma main , parce que je vous ai choisi , dit le Seigneur des armées.* Avant cette défaite , vous étiez resserrez , & asservis sous un Gouverneur de la part du Roi de Perse : mais à présent vous jouissez d'une plus grande liberté sous un Prince bénin , & affectionné à votre nation. Pour vous , je vous ai choisi , & je vous ai établi à la tête de mon peuple. Vous êtes comme l'anneau de ma main , je vous regarde com-

(a) Voyez des expressions à peu près semblables. *Agg.* II. 7. *Psal.* xvii. 8. *Isai.* xxiv. 19. 20. & *Jerem.* xlix. 21. *Ezech.* xxxvi. II. 19. 20. &c.

(b) *Ezech.* xxxviii. xxxix.

(c) *Cyrill. Liv. Remig. Dionys. Vat. Ribet.*

(d) *Jeronym. Hugo. Haimo &c.*

(e) 23. . . השמים 22. . . מני מרעיש את
והפכתי כסא ממלכות והשגדתי חזק ממלכות
הנמים והפכתי מרכבה ורכבניה 24. . . כו
התוא אחקר ורוכבל ושמתיך כחות

(f) *Ezech.* xxxv. II. 15.

(g) *Ezech.* xxxvi. II. 21.

me mon plus cher ami , & comme mon plus fidèle serviteur. *Etre comme un anneau dans la main*, signifie, être dans une haute considération auprès d'un Prince , avoir beaucoup de part à sa confiance. (a) Rien n'étoit plus propre à concilier de l'autorité à Zorobabel , & à lui relever le courage , que le souvenir de cette action si mémorable , & dont la mémoire étoit encore toute récente ; & d'insinuer que Dieu l'avoit en quelque sorte permise en considération de Zorobabel , & pour relever la gloire de son gouvernement.

(a) Voyez Jerem. xxii. 24. *Vivo ego, dicit Dominus, quia si fuerit Jechonias filius Joakim Regis Juda, anulus in manu dextera mea, inde evellam eum.*

Fin du Commentaire sur Aggée.

